



Jeunes ayant moins d'opportunités

Terme administratif désignant les jeunes qui subissent des désavantages et/ou des discriminations qui limitent ou entravent leur accès à la mobilité internationale. La jeunesse est plurielle et les obstacles sont variés. Dans le cadre de la stratégie Diversité et Participation, l'OFAJ essaie, avec ses partenaires, de défaire les logiques de blocage, de lutter contre toute forme d'exclusion et de discrimination, et de garantir un accès équitable aux programmes d'échange. Grâce à un soutien accru, l'OFAJ contribue à compenser les désavantages et à dépasser les obstacles.

Ce soutien s'adresse avant tout aux groupes cibles sous-représentés, p. ex. :

- des jeunes issus du milieu rural ou d'une zone géographiquement isolée, de quartiers prioritaires ou d'une région dont la faible infrastructure représente un obstacle à la mobilité ;
- des jeunes qui, personnellement ou au sein de leur famille, se trouvent dans une situation financière difficile et/ou dans une situation de précarité ;
- des jeunes issus d'un milieu socioéconomique difficile ;
- des jeunes faisant face à des difficultés éducatives et/ou scolaires ;
- des jeunes confrontés à des discriminations ou à l'exclusion à cause de leur appartenance à une minorité nationale ou ethnique, de leur couleur de peau, de leur genre, d'un handicap, d'une histoire migratoire directe ou indirecte, de leur identité ou orientation sexuelle, de leur philosophie ou de leur religion ;
- des jeunes en situation de handicap, ayant des problèmes de santé ou des déficiences physiques, sensorielles, intellectuelles, mentales ou psychiques ;
- ou des jeunes réfugiés.

Cette liste n'est ni exhaustive ni hiérarchique.